

a poursuivi en 1968 un dialogue assidu avec ces pays. En octobre, la visite à Ottawa du ministre belge des Affaires étrangères, M. Pierre Harmel, qui a révélé les grandes affinités politiques, culturelles et humaines qui existent entre la Belgique et le Canada, a permis au secrétaire d'État aux Affaires extérieures et à son collègue belge d'examiner de nouvelles possibilités de coopération dans plusieurs domaines, y compris celui de la science et de la technologie.

On a poursuivi également les relations avec les pays méditerranéens d'Europe occidentale. L'Italie, avec laquelle le Canada a de nombreux contacts au niveau bilatéral et au sein de l'OTAN, a reçu des témoignages particuliers de la sympathie du Canada sous forme de dons privés et gouvernementaux à la suite des ravages sismiques survenus en Sicile. En été, une visite officielle faite en Turquie par le ministre canadien de l'Industrie et du Commerce, a souligné l'intérêt que le Canada porte à ce pays et à son économie en évolution.

Les sept premiers mois et demi de 1968 ont vu se poursuivre l'amélioration des relations entre le Canada et les pays communistes d'Europe orientale, qui a été particulièrement prononcée pendant l'année du Centenaire. A la suite des participations importantes de la Tchécoslovaquie, de la Yougoslavie et de l'URSS à l'Expo 67, le climat des relations a permis d'entretenir le réel espoir d'une détente progressive. L'accroissement du commerce et du tourisme de même que les visites officielles et semi-officielles dans les deux sens ont indiqué aussi l'atténuation des tensions politiques. A la suite des relations diplomatiques établies en 1967, l'ambassadeur du Canada à Belgrade a été accrédité auprès de la Roumanie comme de la Bulgarie. Un accord commercial avec la Hongrie a été signé le 9 août par le ministre de l'Industrie et du Commerce et des progrès ont été réalisés dans les négociations en vue du règlement de réclamations en souffrance.

L'invasion de la Tchécoslovaquie le 21 août par l'Union soviétique et certaines de ses alliées (en particulier, la Bulgarie, la Hongrie et la Pologne) a choqué les Canadiens et freiné sérieusement les relations du Canada avec ces pays. Dans une déclaration aux Nations Unies, l'honorable Mitchell Sharp a condamné cette façon d'agir "qui est tout simplement une politique de force qui ne tient aucun compte de la Charte des Nations Unies". Les contacts du Canada avec les puissances envahissantes ont été sérieusement restreints et plusieurs projets d'échanges ont été annulés ou remis.

Les incidences des événements subséquents ont été presque aussi inquiétantes que l'invasion même, notamment la présence continue des troupes soviétiques sur le sol tchécoslovaque et la persistance de l'URSS à imposer son autorité dans une sphère d'influence en Europe orientale. Comme le disait le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, à Winnipeg, le 13 octobre 1968:

"Le Canada ne peut pas accepter et n'acceptera pas qu'on prétende qu'une soi-disant communauté d'intérêts... puisse jamais, en aucun cas, donner le droit à un pays de s'immiscer dans les affaires intérieures d'un autre. Nous n'admettons aucune "sphère d'influence".... Le principe de la non-